

**APPEL À PROJET**  
**CONCOURS D'ÉCRITURE « POUR MÉMOIRES » 2023/2024**  
**MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES**

***Dans le recoin de ma mémoire...***  
Garder la trace, conserver le souvenir  
*S'engager pour conjuguer le passé au présent*

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes accorde une large place à la littérature dans sa programmation et sa politique de médiation. Pour cette nouvelle année scolaire 2023/2024, une nouvelle édition du concours d'écriture « Pour Mémoires » est lancée. Le concours s'adresse aux élèves du second degré, en partenariat avec les rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse.

<p><b>Art. 1 PARTICIPANTS</b></p>	<p>Le concours s'adresse aux élèves des collèges, des lycées généraux, technologiques, professionnels des académies de Toulouse et de Montpellier, et aux établissements de l'éducation informelle.</p>
<p><b>Art. 2 THÈME</b></p>	<p>Le concours d'écriture <i>Pour Mémoires</i> 2023/2024 aura pour thème <b><i>Dans le recoin de ma mémoire...</i></b> Garder la trace, conserver le souvenir <b><i>S'engager pour conjuguer le passé au présent</i></b></p>
<p><b>Art. 3 OBJECTIF</b></p>	<p>L'objectif est de proposer aux jeunes élèves du département des Pyrénées-Orientales et de la région Occitanie d'exprimer leur engagement citoyen, civique et artistique en lien avec les questions de mémoire.</p> <p>Il y a des lieux, des objets, des rituels, des actes qui permettent de garder la trace du passé, de l'histoire individuelle et collective. Ces traces racontent des histoires, parlent des femmes et des hommes qui ont vécu et qui survivent ainsi, dans les mémoires.</p> <p>Nous vous proposons de partir à la recherche de ces empreintes venues du passé, de raconter, d'évoquer, d'imaginer les histoires qui tissent le passé et le présent.</p> <p>Vous pourrez évoquer votre propre histoire, celle de votre famille, de votre région, de votre pays, mais aussi d'autres, plus lointaines, mais qui vous touchent.</p> <p>Les textes et réalisation peuvent croiser la fiction et l'Histoire au travers des grands thèmes et plus précisément : les guerres (Guerre d'Espagne, Seconde guerre Mondiale, Guerre d'Algérie, Ukraine...), la colonisation, migration, la shoah, l'exil.... pour lesquels vous vous documenterez avec précision.</p> <p>Il sera possible de traiter librement un ou plusieurs de ces axes et toutes les articulations qu'ils offrent. Ces productions devront <b>mettre en valeur un projet pluridisciplinaire</b> (histoire géographie, éducation civique, lettres, arts sous toutes ses formes.)</p>
<p><b>Art. 4 PRODUCTIONS GENRE</b></p>	<p>Le genre proposé sera sous 3 genres :</p> <p><b>Narratif</b> : Récits (l'histoire ou l'actualité et le récit d'imagination), nouvelles, correspondances <b>Poétique</b> : Poèmes ou fables <b>Artistique</b> : Bande dessinée, romans graphiques, vidéos, maquettes, danses ...</p> <p>Les productions pourront être soit individuelles, soit collectives et appartenir à l'un de ces 3 genres uniquement.</p> <p><b>Chaque classe devra envoyer un maximum de 3 productions par catégorie. Dans le cas où une classe aurait plus de productions, il vous sera demandé d'effectuer un vote dans la classe par les élèves et nous transmettre les 3 productions ayant remporté le plus de voix.</b></p>

<p><b>Art. 5 PRODUCTIONS PRESENTATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elles devront obligatoirement être suivies d'une brève note d'intention précisant <b>les raisons du sujet</b>, du <b>genre</b> (narratif, poétique ou artistique), et du <b>mode d'écriture</b> (individuel / collectif) choisis. Elles valoriseront un point de vue personnel et auront toute liberté de s'appuyer sur certaines des ressources proposées par le Mémorial du Camp de Rivesaltes (cf. article 7), mais devront être créatives et personnelles.</li> <li>- Elles comporteront <b>un titre</b>, différent du thème, et <b>n'excéderont pas 5000 signes</b>, espaces compris, ou 10 planches pour la BD, le roman graphique et l'illustration.</li> <li>- Toutes les productions sous forme audio, vidéo <b>devront obligatoirement être accompagnées d'un support écrit</b>, les BD et romans graphiques devront comporter une narration et non pas uniquement une phrase ou un slogan.</li> <li>- Les productions et les notes d'intention envoyées seront anonymisées par l'équipe du Mémorial. Les établissements, classes, noms et prénoms des élèves ne devront pas figurer dans les productions elles-mêmes mais <b>uniquement dans le nom des fichiers</b> (nom et prénoms).</li> <li>- Le professeur certifiera que le texte est original, inédit et il en autorisera la libre reproduction et diffusion.</li> <li>- Les productions devront obligatoirement être envoyées au format texte (Word, RTF, Open office), <b>police Arial 11</b>. Le format PDF ne sera pas accepté à l'exception des BD, romans graphiques et illustrations.</li> </ul>
<p><b>Art. 6 PRODUCTIONS envoi</b></p>	<p>Adresse d'envoi : <a href="mailto:cecile.charpentier@memorialcamp rivesaltes.fr">cecile.charpentier@memorialcamp rivesaltes.fr</a> Un accusé de réception sera envoyé à réception sous 48h.</p>
<p><b>Art. 7 ACCOMPAGNEMENT &amp; RESSOURCES</b></p>	<p>Le Mémorial du Camp de Rivesaltes mettra à disposition des enseignant.e.s intéressé.e.s des ressources destinées à accompagner l'acte d'écrire et/ou illustrer, alimenter l'imaginaire des élèves, partager des connaissances et faire naître des pistes de réflexion variées sur le thème proposé, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources issues des fonds du Mémorial (témoignages des interné.e.s passé.e.s par le camp, engagé.e.s dans les Œuvres de Secours à Rivesaltes, archives, photographies, capsule vidéo, etc...)</li> <li>- Des contenus théoriques et bibliographiques sur les différents axes de la thématique proposée ;</li> <li>- Des capsules vidéo réalisées par des écrivains, dessinateurs et des scientifiques présentant différentes interventions à partir de leur domaine de référence sur ce thème.</li> </ul> <p>Les enseignant.e.s qui souhaitent travailler avec leurs classes sur ce projet pourront, sous réserve de disponibilité et en en faisant la demande à l'avance, organiser une visite du Mémorial avec un atelier spécifique mené par l'équipe de médiation sur la thématique proposée</p> <p>Enfin, les enseignant.e.s pourront assister <b>gratuitement</b> à différentes actions de la programmation 2023/2024 en rapport avec la thématique proposée, utiliser et adapter les contenus des capsules vidéo en fonction du niveau de leurs élèves et de la nature de leur projet, et les consulter via un lien qui leur sera communiqué au moment de leur inscription.</p>
<p><b>Art. 8 STAGE DE FORMATION</b></p>	<p>Un stage de formation spécifiquement dédié à l'accompagnement du Concours d'écriture <i>Pour Mémoires</i> se déroulera au Mémorial du Camp de Rivesaltes <b>DATE A DEFINIR</b>, sur cette même thématique. Les enseignants participant à cette formation, s'engageront à participer avec leurs élèves au concours.</p>
<p><b>Art. 9 JURY COMPOSITION</b></p>	<p>Il sera composé de personnalités du monde littéraire (auteur, éditeur, libraire...) scientifiques, de représentant.e.s du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie, de représentant.e.s de l'Académie de Montpellier et de Toulouse, d'Occitanie Livre et Lecture, des acteur.e.s de la chaîne du livre, d'un groupe de jeunes lycéen.ne.s ambassadeurs/ambassadrices du Mémorial et des enseignant.e.s missionné.e.s au Service Éducatif du Mémorial. Chaque jury sera composé d'un.e Président.e.</p>
<p><b>Art. 10 JURY SELECTION</b></p>	<p>Le jury se répartira les productions réalisées suivant les 3 genres : narratif, poétique et artistique. 3 productions seront sélectionnées dans chacune des catégories suivant les critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence avec le sujet</li> <li>- Qualité littéraire et artistique</li> <li>- Originalité de la production</li> <li>- Émotions qu'elle suscite</li> <li>- Références implicites et/ou explicites aux événements historiques et fidélité aux sources</li> </ul> <p>Ces 9 productions seront amenées en finale pour en élire qu'une seule par catégorie. Nous vous réservons le droit d'un <b>Prix Coup de Cœur</b>.</p>

<p><b>Art. 11 REMISE DES PRIX</b></p>	<p>Une cérémonie officielle en présence de personnalités du monde littéraire et institutionnel sera organisée pour mettre à l'honneur les lauréat.e.s. Les finalistes ainsi que les participants au concours y seront conviés.</p> <p>Une production commune et artistique sera proposée lors de cette cérémonie avec un artiste en écho à leurs productions. Des prix spéciaux seront offerts aux lauréat.e.s.</p> <p>Cette année un prix sera attribué par genre (Narratif, Poétique et Artistique), tout niveau confondu.</p> <p>Les frais de transport pour participer à la remise des prix qui se déroulera au Mémorial seront à la charge de l'établissement.</p> <p>Les textes des lauréat.e.s et des participant.e.s finalistes feront l'objet d'une publication dans le <i>Florilège international des écrivains en herbe de langue française</i> de l'académie de Montpellier, d'une publication interne et sur le site du Mémorial.</p>
<p><b>Art. 12 CALENDRIER</b></p>	<p><b>Inscription</b> : du 2 octobre 2023 au 2 décembre 2023 en ligne en cliquant sur ce lien : <a href="https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdF9cHewxO47xgxSXWv2ZabksJK7i0kTPTVTtWRR3aljCPRWg/viewform">https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdF9cHewxO47xgxSXWv2ZabksJK7i0kTPTVTtWRR3aljCPRWg/viewform</a></p> <p>Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail. Pour toutes questions n'hésitez pas à écrire à : <a href="mailto:cecile.charpentier@memorialcampivesaltes.fr">cecile.charpentier@memorialcampivesaltes.fr</a></p> <p><b>Remise des textes au Mémorial du Camp de Rivesaltes</b> : avant le vendredi 29 mars 2024  <b>Réunion du jury</b> : le mercredi 24 avril 2024  <b>Remise des prix</b> : le mercredi 5 juin 2024</p>
<p><b>Art. 13 COMMUNICATION</b></p>	<p>Les lauréat.e.s (ou les représentant.e.s légaux des candidat.e.s mineur.e.s) acceptent d'être photographié.e.s et autorisent l'utilisation de leur image dans toutes manifestations promotionnelles et de communication liées au concours. Elles/Ils s'engagent en outre à participer dans la mesure du possible à toute manifestation utile à la promotion du concours. Elles/Ils ne pourront prétendre à aucune rémunération ou indemnité de ce fait.</p> <p>Les candidat.e.s (ou les représentant.e.s légaux des candidat.e.s mineur.e.s) autorisent la reproduction, la représentation et la communication au public, dans tous les supports des organisateurs (magazines, sites Internet et opérations de communication et événementielles...) de l'œuvre présentée dans le cadre du concours.</p> <p>Le Mémorial du Camp de Rivesaltes garantit que l'image (photos, vidéo et autres supports) des lauréats ne sera utilisée pour aucune opération à but commercial.</p> <p>Toute communication relative au concours d'écriture doit être obligatoirement accompagnée du logo spécifique « Pour Mémoires » et du logo du Mémorial du Camp de Rivesaltes.</p>
<p><b>Art. 14 INTERPRETATION DU REGLEMENT</b></p>	<p>Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du concours.</p> <p>Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Aucun recours ne sera admis. Le seul fait de déposer une candidature implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.</p> <p>Le règlement sera disponible dans sa totalité sur le site Internet : <a href="http://www.memorialcampivesaltes.eu">www.memorialcampivesaltes.eu</a>.</p> <p>Le Mémorial du Camp de Rivesaltes prendra toutes les mesures nécessaires au respect du présent règlement.</p>

